

Snes Créteil info

Snes Créteil Info - www.creteil.snes.edu - Tél. : 01.41.24.80.54 - Fax : 01.41.24.80.61 - 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cedex
twitter : SNES/FSU CRETEIL @SnesFsuCreteil

CONGRES FSU

**Du 5 au 26 novembre 2015
dans tous les établissements...
LES SYNDIQUÉ-E-S VOTENT !**



Tous les syndiqué-e-s ont maintenant reçu « Pour », le journal de la FSU comportant le rapport d'activité fédéral national ainsi que les textes pour le vote d'orientation. (supplément à « Pour » n°187).

Le rapport d'activité national comporte 2 « fenêtres » reflétant des différences d'appréciations entre les courants qui participent à la direction de la FSU.

Vous avez également reçu un bulletin de la FSU départementale comportant les textes pour le vote d'orientation départemental.

Il est important que chaque syndiqué s'exprime par son vote.

Par ailleurs, il est nécessaire de prévoir une réunion au moins, au niveau de l'établissement afin de débattre des textes du congrès qui seront publiés dans le prochain numéro de « Pour ».

La liste d'émargement qui est jointe à cet envoi a été établie le lundi 19 octobre. Elle ne doit pas être raturée ni augmentée. **Si un camarade n'y figure pas, il doit voter sous double enveloppe** (l'enveloppe extérieure comportant son nom et sa signature). **Cette enveloppe sera jointe au procès verbal de l'établissement.** Cette procédure (un peu lourde) vise à éviter en cas de problème l'annulation de l'ensemble du vote de l'établissement.

SOMMAIRE

1/Elections FSU 2/ appels à voter 3/ PV de dépouillement
SNES-Créteil Info – Prix : 0,30 € - Abonnement : 10 € - Imprimerie
Spéciale SNES – hebdomadaire – Directeur de Publication C.Dirson

POUR FAIRE VOTER

Ont droit de vote, tous les syndiqué-e-s à jour, cette année et/ou l'année dernière ! Le vote s'effectue sous double enveloppe, l'enveloppe extérieure étant émargée. Vous trouverez tout le détail concernant l'organisation du vote dans le courrier de S1 spécial « Congrès FSU ».

Dans cette enveloppe, vous trouverez :

- ☞ Une liste d'émargement à ne pas modifier (voir ci-contre).
- ☞ Un exemplaire du bulletin de vote (à reproduire, ne pas utiliser celui figurant dans le courrier de S1).
- ☞ Un PV de dépouillement.

**LE PV DOIT ETRE RETOURNÉ
à la section académique**

**pour le Lundi 30 novembre
A 12h00 DERNIER DELAI**

Attention au délai d'acheminement du courrier ! Les conditions de fonctionnement de la Poste risquent d'occasionner des retard. Retournez-le rapidement par retour du courrier, ou déposez-le au S3.

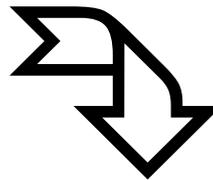
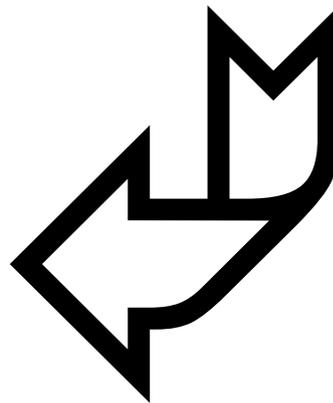
Si possible, doublez votre envoi par un fax (PV et liste d'émargement) au 01 41 24 80 54.

**Congrès départemental
FSU 77**

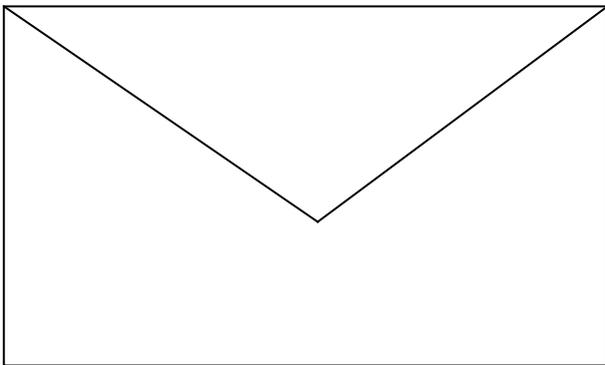
**21 et 22 janvier 2016
à Nangis**

Modalité de vote

1. Bulletin de vote



2. Enveloppe vierge sans aucune mention



3. Enveloppe adressée **comportant obligatoirement** Votre nom, prénom, Catégorie, adresse et signature

Nom : Prénom : Etablissement : 77
<u>Signature</u> : <input type="text"/>